

## **Le droit des femmes à la terre**

**Témoignages recueillis pendant la marche Janadesh**



**Peuples Solidaires, novembre 2007**

## Varsha



« Je m'appelle Varsha, je suis née le 14 juillet 1979 dans l'Etat du Maharashtra, je suis une militante sociale travaillant pour le *Ekta Mahila Manch*, mouvement des femmes au sein d'Ekta Parishad.

Dès qu'on parle d'accès à la terre pour les pauvres et les marginalisés, à savoir les Dalits (intouchables) et les Adivasis (tribus indigènes), on parle aussi d'accès à la terre pour les femmes. Parler de terre en Inde, ce n'est pas simplement parler d'un lopin de terre, c'est parler d'honneur, de subsistance, de vie dans la dignité.

Ce que nous demandons à travers la terre c'est la sécurité, la dignité et les droits fondamentaux pour les femmes. Si nous obtenons des titres fonciers, des documents légaux au nom des femmes, on serait capable d'atteindre ces demandes plus efficacement.

De grands historiens comme Romila Thapar ont montré que ce sont les femmes qui ont « inventé » l'agriculture indienne. 75 % des travailleurs agricoles sont des femmes. Or les femmes ne possèdent pas la terre ni la ferme,

elles ne sont pas reconnues comme agricultrices. Les femmes s'occupent de la maison mais ce sont les hommes qui ont la propriété de la maison. En résumé : Pas de maison, pas de terre, pas de moyen de subsistance sur lesquels s'appuyer, une vie sans sécurité et sans dignité.

En cas de conflit dans la famille ou dans la communauté, les femmes sont tout simplement jetées dehors, sans aucune protection. De plus en plus fréquemment, elles acceptent des emplois sans dignité, elles vendent leur corps ou sont soumises aux abus sexuels des grands propriétaires issus des classes supérieures.

Pour les femmes seules et les veuves, nous préconisons donc des titres fonciers, mais dans les autres cas, la famille étant l'unité de base de la société indienne, nous préconisons des titres conjoints mari/femme sur la terre. Et si le mari est amené à partir, à quitter sa femme ou à migrer, la femme devrait avoir la possibilité de vendre ou de transférer la propriété de la terre.

Nous défendons trois principales demandes :

1. Les femmes devraient être reconnues comme agricultrices.
2. Titres conjoints portant le nom de la femme et celle du mari. Titres fonciers (*land pattas*) et titres de propriété sur les maisons (*home pattas*)
3. Salaire égal et juste entre homme et femme.

Quelles que soient les décisions du gouvernement en matière de réforme agraire, il devra avoir les femmes en tête, il devra adopter une politique intégrant une perspective genre. »

## Lakshmi

Lakshmi Kalko est une jeune militante de 25 ans, c'est une adivasi de la tribu Oraon. Elle vient du Jharkhand, Etat limitrophe du Bihar. Elle vit au village de Kuvatoli dans le district de Ranchi. Sa maison est construite sur une petite parcelle de terre de 0,4 ha où sa famille vit depuis plus de 30 ans. Mais le gouvernement refuse de leur accorder un titre foncier. Lakshmi et sa famille ont acheté cette terre à un grand propriétaire décédé aujourd'hui et dont les fils ne reconnaissent pas la transaction.

Ils ont rempli formulaire après formulaire et sont fatigués de cette paperasse administrative exigée au niveau du district et au niveau de l'Etat. Ils ont demandé une audience publique au tribunal mais les représentants du gouvernement ont refusé de s'y rendre.

Lakshmi se bat à la fois pour l'obtention de son titre foncier et pour l'accès de l'ensemble de sa communauté à la terre. « Dans cette marche Janadesh, il y a beaucoup de pauvres gens, j'en fait partie, je suis solidaire avec eux et ils sont solidaires avec moi ».

Que va-t-elle faire au retour de Janadesh ? Elle reprendra ses activités d'animation et d'organisation des groupes de femmes au sein d'Ekta Parishad. Elle va s'intéresser particulièrement à la question des femmes seules qui sont très nombreuses dans cet Etat.

En outre, elle cultive la terre avec sa famille, seule une activité est réservée aux hommes : le labour. Mais Lakshmi envisage de passer outre cette coutume et de se servir de la charrue.

## Gloria



Gloria vient du village de Subra dans le district de Raigarh, Etat du Chhatisgarh. C'est une adivasi de la tribu Oraon. Depuis trois générations elle et sa famille cultivent un lopin de terre dont le titre n'est pas à leur nom et qui leur permet de survivre.

A tout moment, le gouvernement peut leur demander de partir et le propriétaire « légal » leur a demandé de quitter les lieux..

Gloria souhaite un titre foncier à son nom. C'est elle qui s'occupe de toute la famille et même son mari pense que le titre foncier devrait être au nom de sa femme.

Ils sont très organisés au niveau du village. Par le biais de groupes de soutien ils stockent des céréales qu'ils revendent par la suite afin d'éviter les situations d'endettement auprès des prêteurs.

## Shraddha



Shraddha est une des principales animatrices d' *Ekta Mahila Manch*, elle travaille dans l'Etat du Madhya Pradesh. Elle a commencé à participer aux activités d'Ekta Parishad au début des années 90 dans le Chhattisgarh : éducation et protection des populations vivant dans les forêts, plaidoyer pour l'accès à la terre. Les équipes d'Ekta Parishad étaient alors présentés comme des Naxalites<sup>1</sup> par la police et par le parti BJP au pouvoir à l'époque dans le Chhattisgarh.

Ekta Mahila Manch a débuté en 1995, cinq ans après la création d'Ekta Parishad. Il s'agissait de créer un espace d'expression pour les

---

<sup>1</sup> Membres du mouvement Naxal qui recourent à la violence pour porter leurs revendications portant sur la réforme agraire.

femmes à l'intérieur et à l'extérieur du mouvement et de promouvoir un leadership féminin. L'activité d'*Ekta Mahila Manch* a également permis de souligner en quoi la question des droits des femmes à la terre était fondamentale, en particulier la question de l'accès des femmes à des titres fonciers à leur nom. Au niveau des villages, *Ekta Mahila Manch* mène des actions pour renforcer le rôle des femmes au sein des *panchayats* (conseils des villages). Le programme a également porté sur des formations pour renforcer les capacités des femmes dans des domaines très variés. Dans le Madhya Pradesh 5000 femmes ont été formées en 10 ans.

Shraddha insiste sur la détermination des femmes : « Quand elles prennent un engagement, elles le tiennent jusqu'au bout. C'est pourquoi on les retrouve toujours en tête des marches non violentes. Contrairement aux hommes, elles ne dévient pas de leur route, elles ne s'arrêtent pas en marche pour remplir leur bouteille d'eau ou pour acheter tel ou tel chose dans les magasins. Elles ont également une plus grande capacité à supporter les épreuves. Dans toutes les sortes de combat, les femmes sont les meilleures militantes. »

### **Sandari Vai et un groupe d'Adivasis du Chhattisgarh**

Le district de Jaspur est situé dans le Nord du Chhattisgarh, 66 % de sa population est tribale. La forêt couvre 35 % de la surface du district, elle appartient à l'Etat qui la gère via le département forestier. Sandari appartient à un groupe d'Adivasis vivant dans ces forêts. Le gouvernement leur a demandé de quitter les lieux mais Sandari et sa communauté ont décidé de rester.

Comment vivent-ils ? Hommes et femmes font les mêmes travaux excepté le labour, réservé aux hommes. Ils vivent de la cueillette et de la vente des produits de la forêt, de la culture de légumes et de fleurs, de l'élevage (bœufs, chèvres, etc). Ils sont également travailleurs agricoles dans des fermes alentours. Sandari et son mari gagnent chacun 30 roupies par jour travaillé, ce qui est très insuffisant pour leur permettre de vivre dignement et pour envoyer leurs 3 enfants à l'école.

« J'ai le droit de vivre dans la forêt, personne ne peut m'obliger à la quitter, nos ancêtres y vivent depuis toujours, la forêt est notre famille. Par notre présence nous la protégeons, nous savons que si nous la quittons, elle sera détruite car vendue par l'Etat à des hommes d'affaires et des entrepreneurs, et c'est nous qu'on accuse de détruire la forêt ! On nous chasse car on ne rapporte pas d'argent au gouvernement ».

### **Anama et un groupe de femmes du Kérala**



Anama vient du district de Pathanamthitta dans le Kérala. Elle fait partie des 10 000 familles occupant un terrain de 35 000 acres depuis trois mois. Ces familles ont besoin de terres à la fois pour construire un logement et pour cultiver la terre.

Le terrain appartient à l'Etat, il a été loué à Harrissons Malayalam Ltd, une grande entreprise de l'agrobusiness indien qui possède les plus grandes plantations du sud de l'Inde. Le terrain en question est une plantation de caoutchouc. Le bail est arrivé à échéance et les familles demandent son non renouvellement et l'attribution d'un ha à chaque famille. Bien entendu l'entreprise essaie de renouveler

le bail alors qu'une loi du Kérala interdit le renouvellement de tels baux sur des terres gouvernementales.

Le cas a été porté à la justice et en septembre dernier le tribunal local a décidé que l'ensemble de ces personnes devaient quitter le terrain mais en se voyant attribuer des terres. Les occupants demandent l'application immédiate de cette décision de justice. Problème : lors de la prise de décision il n'y avait que 6 000 familles occupant le terrain...elles sont aujourd'hui près de 10 000.

Les familles sont appuyées par une ONG locale qui négocie actuellement avec le gouvernement. Sur une décision de justice, la police encercle la zone. Une nouvelle décision est attendue dans les jours à venir.

Comment Anama et sa famille survivent-elles actuellement ? Son mari est travailleur agricole dans une ferme. Il gagne 150 roupies par jour travaillé. C'est le seul revenu pour sa famille et ses enfants.

## Maya



Maya vient de Chambal dans le Madhya Pradesh, district de Balaghat. Elle conduit une délégation de 250 personnes du Madhya Pradesh participant à Janadesh. Elle est mariée mais n'a pas encore d'enfants.

Pour elle, la situation des femmes est très mauvaise dans sa région. Beaucoup sont analphabètes et n'ont pas leur mot à dire sur la gestion des ressources. Il est fréquent que le mari décide de vendre une parcelle sans en aviser sa femme.

Maya possède aujourd'hui une parcelle. Avant son mariage, cette parcelle était au nom de son père. Il y a deux ans, son père lui a transféré les documents de propriété et a fait établir un titre foncier au nom de sa fille. Maya cultive plusieurs céréales dont du riz, elle en garde une partie pour l'alimentation et vend le reste. Son mari n'a pas de titre foncier à son nom. C'est sa femme qui prend toutes les décisions concernant la gestion et la mise en valeur de la terre.

Maya est animatrice bénévole pour Ekta Parishad depuis huit ans. « Je marche ici pour que l'ensemble des femmes accède à ma situation : posséder un titre foncier. »

Ces témoignages ont été recueillis pendant la marche Janadesh par les membres de la délégation Peuples Solidaires présents aux côtés des marcheurs du 11 au 15 octobre 2007.

Ce document s'inscrit dans un programme de travail sur les droits des femmes initié en 2006 par Peuples Solidaires et dans le cadre d'un partenariat avec la campagne *HungerFREE* d'ActionAid International dont l'un des axes est la promotion de l'Accès des Femmes à la Terre.

## Les femmes en marche pour l'accès à la terre !

